

Bilan 2023 de l'observatoire des odeurs de l'Agglo de La Rochelle

L'observatoire des odeurs a permis aux riverains de signaler 825 odeurs pour l'année 2023. Parmi les évocations principalement citées se retrouvent : « bitume / enrobés », « épandage (phyto) », « hydrocarbures », « essence », « solvant / chimie » et « brûlé / fumée ». Comparativement à l'année 2022, les évocations « déchets ménagers » et « égout / œuf pourri / soufré » sortent du classement 2023. Au contraire, l'évocation « essence » fait son apparition. Les signalements assimilables aux activités agricoles représentent toujours une part importante des signalements. Ainsi, l'évocation « épandage (phyto) » qui était plus marginale en 2022 devient une odeur prépondérante du territoire.

Les trois communes qui ont enregistré la majorité des signalements d'odeurs continuent d'être La Rochelle, Périgny et Saint-Rogatien. La prise en main générale de SignalAir sur les autres communes est meilleure.

L'analyse détaillée des signalements montre un lien évident entre les signalements des riverains et certaines sources odorantes connues de l'Agglo à l'image de l'incinérateur de déchets ménagers, de la centrale d'enrobés, de la plateforme de compostage et des activités agricoles.

L'observatoire des odeurs a été mis en place en 2022 à la demande de l'Agglo de La Rochelle afin d'étoffer la connaissance olfactive de ce territoire et de mieux comprendre les origines des nuisances olfactives perçues par les riverains.

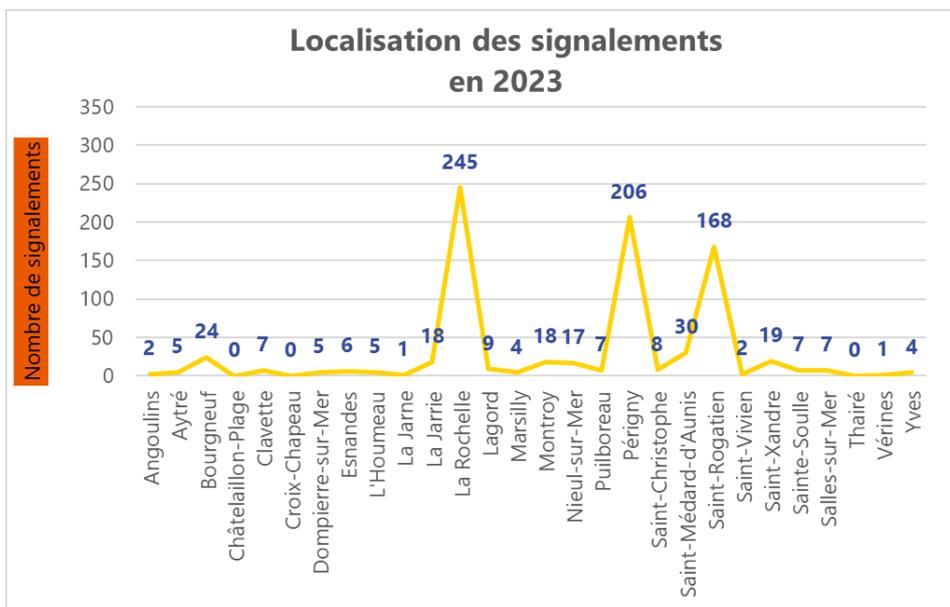
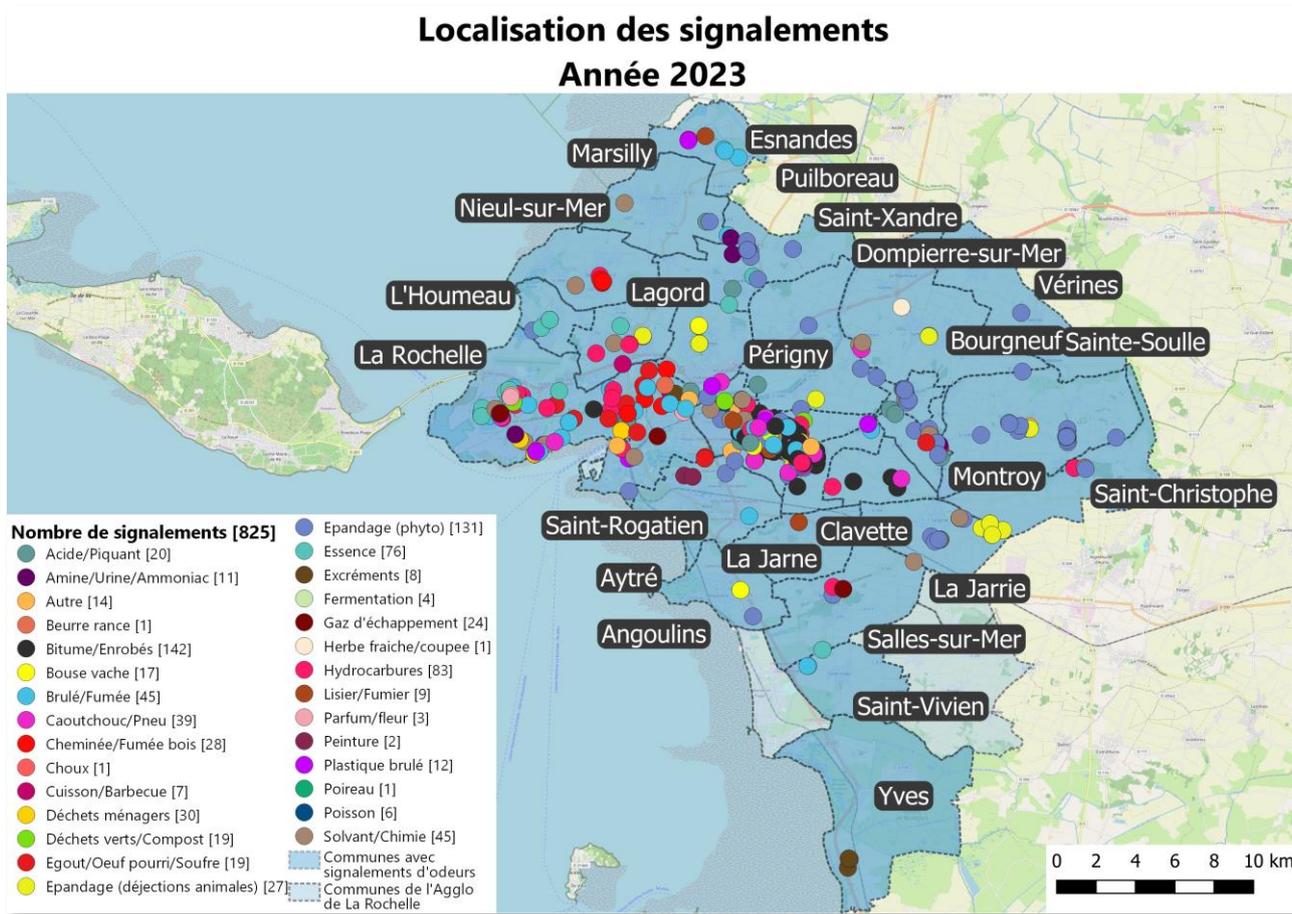
Paramètres généraux

L'observatoire des odeurs et l'outil SignalAir sont mis en place **depuis le 2 mai 2022** sur les 28 communes composant l'Agglo de La Rochelle.

Des **bulletins périodiques**, hebdomadaires et mensuels, sont mis à disposition des usagers pour les informer régulièrement.



Répartition spatiale des signalements

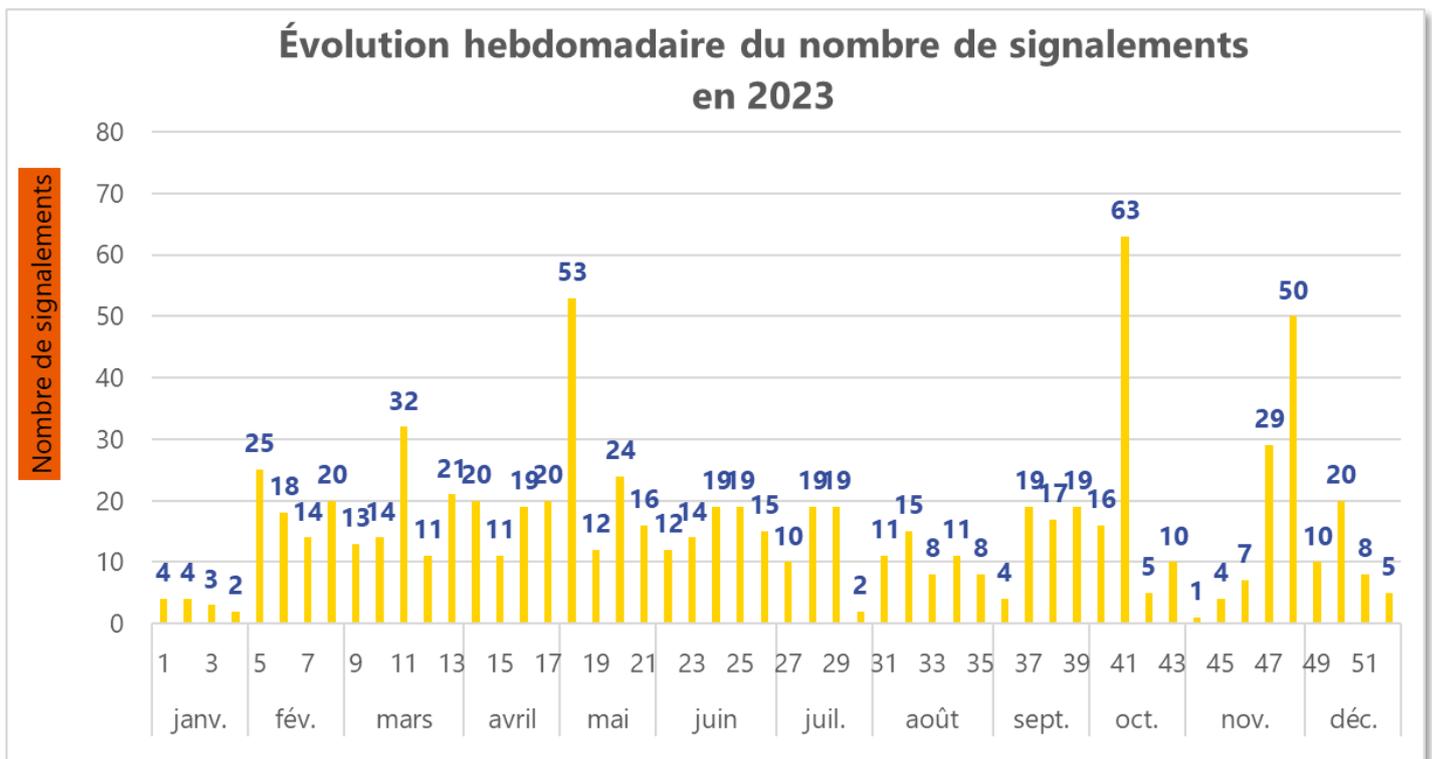


Les hypothèses suivantes peuvent être apportées pour expliquer cette répartition des signalements :

- » La Rochelle, avec **près de 80 000 habitants**, est la commune la plus peuplée
- » des problématiques liées aux **activités industrielles** sur la commune de La Rochelle sont d'ores et déjà identifiées
- » une problématique particulière avec la **présence d'installations industrielles** et un **historique ancien de nuisances olfactives** expliquent le positionnement de Périgny et de Saint-Rogatien

- » la **campagne de communication** relative à la mise en place de l'**observatoire des odeurs** et à la **mise à disposition de SignalAir** a pu être mieux portée dans certaines communes que d'autres
- » la **connaissance de SignalAir** met du temps à s'installer pour certaines communes
- » des **enjeux supplémentaires** à ceux connus de l'Agglo de La Rochelle peuvent faire leur apparition sur certains territoires

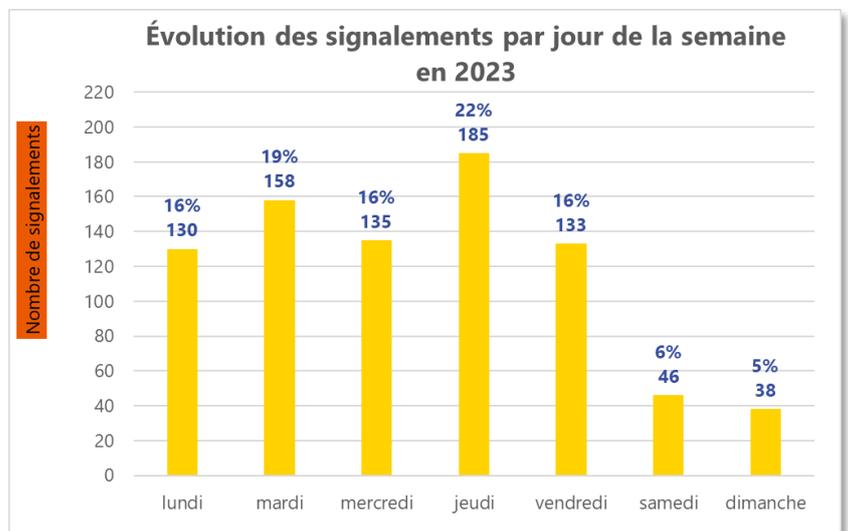
Répartition temporelle des signalements



Les **signalements d'odeurs** sont assez **hétérogènes** et **dépendants d'évènements odorants** qui peuvent augmenter significativement le nombre de signalements effectués par les riverains.

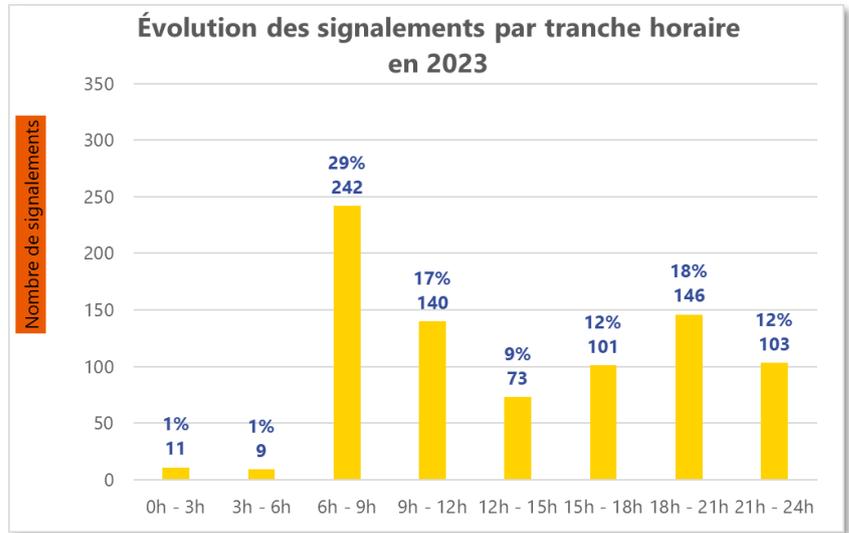
Les signalements d'odeurs sont moins nombreux le week-end (10 % des signalements totaux). Hypothèses possibles :

- » les installations industrielles ou activités connexes, pour lesquelles des nuisances olfactives peuvent exister, ne fonctionnent pas le week-end
- » les riverains quittent plus facilement leur domicile le week-end et n'ont donc pas la possibilité de faire des signalements d'odeurs

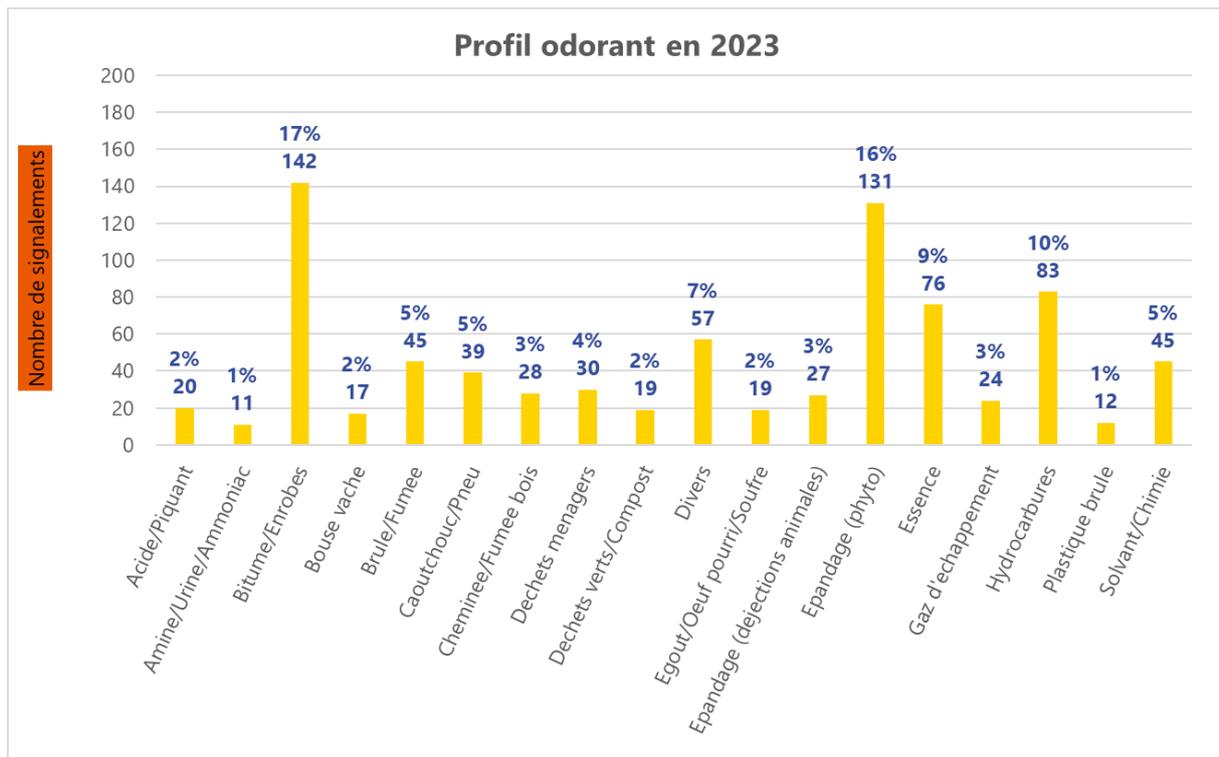


Les signalements d'odeurs sont principalement effectués le matin et en fin de journée. Hypothèses possibles :

- » horaires où les riverains commencent leur journée (trajets domicile – travail et domicile – école, principalement)
- » horaires de fin de journée pour la plupart des riverains, période où ceux-ci sont à leur domicile principalement



Profil odorant

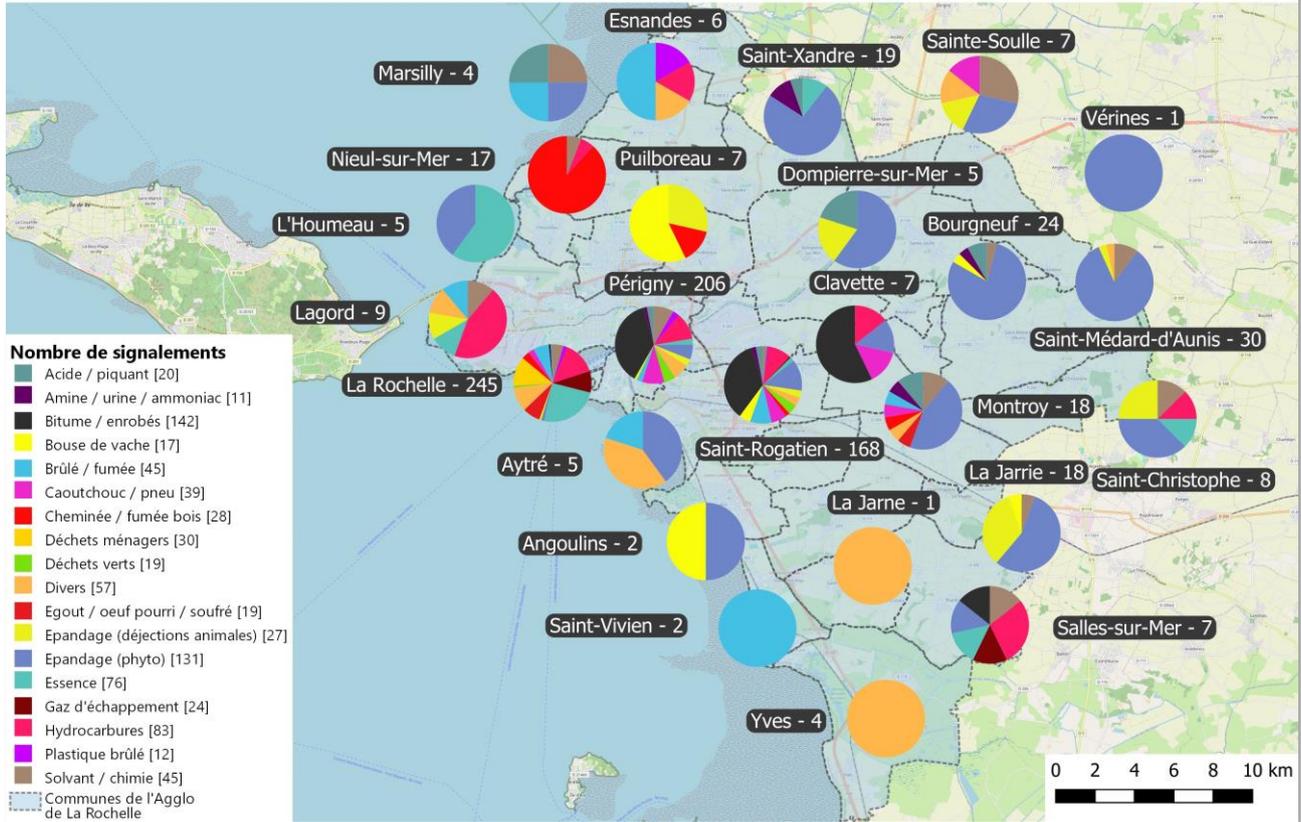


Le profil odorant de l'année 2023 montre plusieurs éléments :

- » une odeur prédomine les autres, comme l'année passée, avec l'évocation « **bitume / enrobés** »
- » l'évocation « **épandage (phyto)** », plus marginale en 2022, devient prépondérante
- » l'évocation « **essence** » fait son apparition en 2023
- » les évocations « **déchets ménagers** » et « **égout / œuf pourri / soufre** » quittent le classement des odeurs principales



Évocations par commune Année 2023



La commune de **La Rochelle** est principalement concernée par les évocations :

- « **essence** » notamment sur le quartier **La Pallice**
- « **hydrocarbures** » notamment sur le quartier **La Pallice**
- « **déchets ménagers** » en lien avec l'activité de la zone industrielle de Chef de Baie

La commune de **Périgny** est principalement concernée par les évocations :

- « **bitume / enrobés** » en lien notamment avec les activités de la **centrale d'enrobés** située sur son territoire
- « **hydrocarbures** » en lien potentiel avec de **multiples sources** : circulation, travaux de réfection de voirie, remplissage de cuve à fioul, activités de la centrale d'enrobés située sur son territoire, etc.

La commune de Saint-Rogatien est principalement concernée par les évocations :

- « **bitume / enrobés** » en lien notamment avec les activités de la **centrale d'enrobés** située sur la commune de Périgny
- « **épandage (phyto)** » en lien avec les activités agricoles sur la plaine d'Aunis notamment

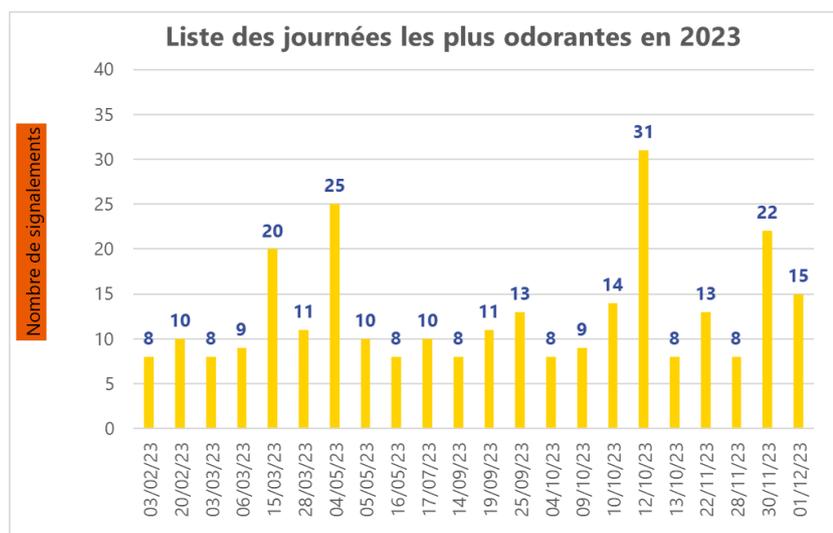
Les **localisations des signalements** associés aux **directions de vent** et à la connaissance de **sources odorantes potentielles** permettent de donner des indications quant aux **sources probables des nuisances**

Les signalements d'odeurs des autres communes montrent des profils odorants beaucoup plus hétérogènes. Néanmoins, pour plusieurs communes, l'évocation « **épandage (phyto)** » apparaît très nettement.

Journées les plus odorantes



Un jour odorant ne veut pas dire qu'il s'agit d'une journée spécifique où les odeurs ont été particulièrement nombreuses, intenses, etc. Il s'agit d'un jour où, au moins un riverain, en un point du domaine d'étude, a déclaré une odeur quelle qu'elle soit.



Ce sont **22 journées** pour lesquelles **au moins 8 signalements** ont été effectués.

À noter que la majorité de ces journées a un nombre de signalements qui oscille entre 8 et 11. Seules **8 journées** sont concernées par un **nombre plus important de signalements**, allant de 13 à 31.

L'analyse des **journées les plus odorantes** montre un lien fort entre les **signalements d'odeurs**, les **directions de vent** observées et les **sources potentielles de nuisances olfactives**.

Signalements multiples

Lors de **nuisances olfactives intenses et inhabituelles**, les riverains peuvent être amenés à faire de **multiples signalements** en un temps très court et sur un territoire restreint. L'analyse des signalements multiples permet également de **mettre en lumière des zones** où de potentielles sources odorantes, connues ou non, sont **à l'origine d'une gêne olfactive pour les riverains**.



Pour l'année 2023, les principales **zones à enjeu** relatives aux signalements d'odeurs sont les suivantes :

- Saint-Rogatien / Périgny
- La Rochelle : zone industrielle de **Chef de Baie** et **La Pallice** (cette dernière s'est ajoutée par rapport à 2022)
- les communes à l'est de l'Agglo de La Rochelle bordées par des terres agricoles

D'autres enjeux apparaissent également et concernent, plus ponctuellement sur certaines communes, en période hivernale notamment, les odeurs de « cheminée / fumée de bois » qui peut constituer une gêne olfactive pour les riverains.

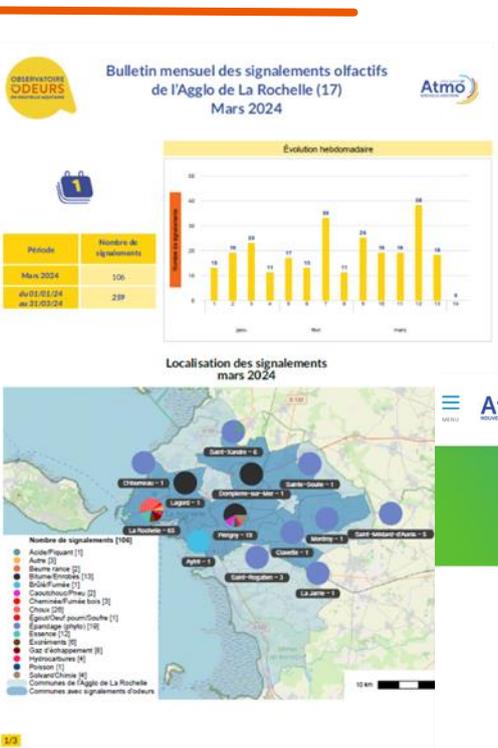


Moyens et méthodologie

L'analyse des odeurs repose sur les signalements effectués par des riverains non formés à la reconnaissance des odeurs sur l'Agglo de La Rochelle. Pour ce faire ils disposent d'un **outil de signalement des odeurs, SignalAir**, mis à disposition par Atmo Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de cet observatoire des odeurs.



Pour tout observatoire des odeurs, la solidité et la fiabilité des chiffres reposent sur la **participation des riverains** et leur **connaissance de l'outil de signalement des odeurs**. Aussi, malgré la contribution importante des riverains, les chiffres détaillés dans les paragraphes ci-dessus devront être interprétés avec toutes les précautions d'usage.



L'exploitation des signalements odeurs fait l'objet de **bulletins hebdomadaires et de bulletins mensuels** permettant d'avoir une information régulière et complète des odeurs perçues sur le territoire. Ces documents ainsi que d'autres informations sont mis à disposition du grand public sur la **page du site internet d'Atmo Nouvelle-Aquitaine dédiée à l'observatoire des odeurs de l'Agglo de La Rochelle**.



<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/article/observatoire-des-odeurs-de-lagglo-de-la-rochelle-17>



Lexique

Agglo de La Rochelle : Communauté d'Agglomération de La Rochelle, composée de 28 communes

Atmo Nouvelle-Aquitaine : observatoire régional de surveillance de la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine

SignalAir : Outil de signalement des odeurs d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

RETROUVEZ TOUTES
NOS **PUBLICATIONS** SUR :
www.atmo-nouvelleaquitaine.org

Pour en savoir +

CONTACT ÉTUDES

Sarah Le Bail
slebail@atmo-na.org

Référence étude : ODE_EXT_22_095